



Club Nautique de Port-Miou

Convocation à l'Assemblée Générale du 5 Mars 2017

Port-Miou, le 3 février 2017

A MESDAMES ET MESSIEURS LES ADHERENTS DU CNPM

Conformément à nos statuts, vous êtes convié(e) à assister à l'Assemblée Générale du CNPM qui aura lieu le :

DIMANCHE 05 MARS 2017 A 09h30

A la Maison des Associations, rue Séverin Icard à Cassis

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Approbation CR AG 2016
- ❖ Rapport moral,
- ❖ Rapport administratif/ radiation et admission de sociétaires/composition du CA
- ❖ Rapport sportif
- ❖ Rapport financier
- ❖ Proposition d'orientation des activités du CNPM en 2017 (vote de l'assemblée)
- ❖ Budget prévisionnel et cotisations 2017 (vote de l'assemblée)
- ❖ Désignation des membres représentant le CNPM à L'Union Nautique et du référent
- ❖ Informations sur les activités de La Calanque, intervention des invités (mairie)
- ❖ Questions diverses

Toutes les questions supplémentaires doivent être adressées par écrit au Président du Club avant le 24 février 2017, par courrier au CNPM dont l'adresse figure en bas de page ou par mail cnpm@sfr.fr

Les pouvoirs de représentation à l'Assemblée Générale sont à adresser avant le 24 février 2017, par courrier au CNPM dont l'adresse figure en bas de page ou par mail cnpm@sfr.fr, ou via le site <http://www.cnport-miou.org/contact/bulletin-de-procuration.html>

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Cher(e) ami(e), l'expression de mes sentiments dévoués.

La Secrétaire Général

Françoise Forge

PROCURATION

Je soussigné(e) M donne pouvoir à Maux fins de me représenter et voter en mes lieux et place à l'Assemblée Générale du CNPM qui aura lieu le Dimanche 05 Mars 2017 à la Maison des Associations.

Signature précédée de « Bon pour pouvoir »